

Allocution de Madame Barbara Bentein,
Représentant de l'UNICEF

**à l'occasion de la Réunion Internationale sur les petits États insulaires en
développement**

Port-Louis, le 10 janvier 2005

Monsieur le Président de la Réunion internationale,
Monsieur le Secrétaire Général de la Réunion internationale,
Distingués délégués,
Distingués invités,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Près de 20 millions des 50 millions d'habitants que comptent les petits États insulaires en développement, soit à peu près 40 pour cent de la population, sont des enfants. Des enfants qui sont le présent et l'avenir de nos pays. Ils sont notre miroir, notre âme et notre espoir; ils sont le miroir, l'âme et l'espoir de nos sociétés.

Comme tous les enfants au monde, les enfants des petits États insulaires en développement ont des droits, reconnus par la Convention relative aux Droits de l'Enfant, que tous ces petits États insulaires, sans exception, ont ratifié. Cependant, tout comme les économies et les environnements de ces États sont fragiles et vulnérables, leurs enfants également sont exposés. Les terribles événements des dernières semaines ont, à travers les caméras des journalistes du monde entier, mis sous les feux de projecteurs de façon particulièrement brutale les risques que courent ces pays, et très particulièrement leurs enfants.

Leurs vies ont été emportées, leurs maisons ont été détruites, leurs familles sont éclatées, ont parfois disparues ou sont lourdement affectées, leur santé est à risque, il n'y a pas d'eau potable, pas de nourriture, plus d'école.

Pour votre information, l'UNICEF, que j'ai l'honneur de représenter ici, travaille d'arrache pied au sein de l'effort coordonné par les Nations Unies, avec les gouvernements et sociétés civiles affectées, pour soulager les populations et les enfants en particulier, par la promotion de quatre mesures très importantes

- premièrement, maintenir les enfants survivants en vie, en leur assurant l'accès à l'eau potable, à l'alimentation de base et aux services de santé
- deuxièmement, prendre en charge les enfants séparés de leur famille, pour les réunir avec la famille élargie et leur communauté
- troisièmement, protéger les enfants de l'exploitation – nous avons reçu de rapports selon lesquels des trafiquants d'enfants opportunistes et sans scrupules profitent du désarroi pour exploiter les enfants vulnérables
- et quatrièmement, aider à restaurer la normalité dans la vie des enfants en leur permettant de retourner à l'école et en formant les enseignants dans la gestion des traumatismes sévères.

Le tsunami a, avec une violence monstrueuse mis à nu, des réalités qui malheureusement trop souvent touchent les populations vulnérables. Rappelons à titre d'exemples les ouragans et cyclones qui ont touché Haïti, il n'y a pas tellement longtemps, ou encore Madagascar au début 2004.

Et comme toujours, il y a des liens très étroits entre la pauvreté et la vulnérabilité, entre la pauvreté et la capacité d'être préparé aux catastrophes, entre la pauvreté et la capacité de surmonter leurs conséquences.

S'il est vrai que du point de vue de la pauvreté les petits Etats insulaires en développement ne présentent pas un tableau homogène - les progrès ont effectivement été importants pour certains d'entre eux -, il est également vrai qu'ils restent pratiquement tous particulièrement vulnérables aux chocs – de tout ordre, naturel, économique, social -.

Et il reste vrai également que dans tous ces cas, les enfants paient le prix le plus lourd.

L'intégration des Objectifs du millénaire pour le développement dans pratiquement tous les plans de développement et de lutte contre la pauvreté, est petit à petit en train de permettre

de mobiliser davantage de ressources pour la mise en place et consolidation des politiques publiques en faveur des enfants, en matière de lutte contre la pauvreté, de lutte contre le VIH/SIDA, en matière de santé, d'éducation et de protection contre les abus et l'exploitation.

Cependant beaucoup plus doit être fait dans la majorité des pays pour que ces objectifs du millénaire, les objectifs «d'un monde digne pour les enfants» puissent être atteints et de manière durable, plus de ressources, plus de capacités sont nécessaires. Même dans les pays qui ont atteints des seuils de développement qui semblent indiquer qu'ils peuvent aller de l'avant sans des appuis particuliers, la fragilité des progrès ne doit pas être sous-estimée et la culture des droits des enfants doit être promue et protégée. Comme de jeunes arbres qui déploient énergiquement leurs nouvelles feuilles et branches, ils doivent être protégés et arrosés, pour qu'ils puissent s'enraciner profondément et porter les fruits pour tous leurs enfants sans exception.

Investir plus dans les enfants, dans les politiques publiques de promotion et de protection des enfants, garantissant le droit de chaque enfant à un bon démarrage dans la vie, aux meilleurs services de santé, à une éducation de qualité, à une protection contre les abus, les violences, les négligences et les exploitations, contre le VIH/SIDA, donnant à chaque enfant les opportunités que nous souhaitons tous pour nos enfants à nous, sont des impératifs non seulement moraux, mais également de bonne gouvernance économique.

et j'en appelle à tous ceux qui sont présents pour que ceci soit pris en considération

Pour l'UNICEF il paraît indispensable que parmi les mesures de suivi de la mise en œuvre des résolutions qui seront prises à l'issue de cette Réunion internationale, il y a celles qui garantissent et mesurent les investissements dans les politiques en faveur des enfants.

De plus en plus d'expériences de pays émergents, dont notamment celle du pays hôte de cette Réunion internationale, le démontrent, qu'investir sérieusement dans les enfants, est l'investissement le plus rentable pour les Nations – ceci est certainement vrai aussi pour les petits Etats insulaires en développement.

Je vous remercie pour votre aimable attention.